

## FICHE DE CONSULTATION DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU MUAY THAÏ EN LOISIR ET EN COMPETITION « EDUCATIF ET ASSAUT »

Ce certificat peut être établi par tout médecin titulaire du diplôme français de docteur en médecine.

### Recommandations à l'attention des médecins :

Cher confrère,

Vous êtes amené à examiner un sportif qui désire pratiquer un sport de contact dans la catégorie compétition.

L'obtention du certificat médical est la conclusion d'un examen médical réalisé selon des règles de bonnes pratiques, validées par les sociétés savantes.

Cependant, la commission médicale fédérale de la FSASPTT-AFMT rappelle que l'examen médical permettant de délivrer ce certificat :

- Engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat (article R.4127-69 du code de la santé publique [article 69 du code de déontologie]), seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyen,
- Ne doit jamais être pratiqué à l'improviste, sur le terrain ou dans les vestiaires avant une compétition, un tel certificat médical dit de complaisance est formellement prohibé (article R.4127-28 du code de la santé publique [article 28 du code de déontologie]).

Pour ces activités sportives, la commission médicale FSASPTT-AFMT préconise un ECG de repos interprété valable 2 ans pour les vétérans.

Il relève de votre seule décision de déterminer les examens complémentaires qu'il vous paraîtra utile de demander pour établir ou non ce certificat.

Toutes les contre-indications médicales aux sports s'appliquent. On peut retenir en particulier les contre-indications médicales absolues ou relatives selon l'appréciation du médecin.



**Académie Française de Muay Thaï  
2024-2025**



**CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU  
MUAY THAÏ EN LOISIR ET EN COMPETITION « EDUCATIF ET ASSAUT »**

Je soussigné, Docteur .....  
(En lettres capitales)

Certifie avoir examiné le .....  
(Date de l'examen)

Certifie avoir examiné ..... Né(e) le .....  
(Mentionner le nom et prénom)

Et ne pas avoir constaté, à la date de ce jour, de signes apparents, contre-indiquant la pratique de l'entraînement, du loisir et des compétitions « éducatif et assaut » en muay thaï.

Fait à : ..... Le : .....

Signature et cachet du médecin